

Présents : Elus : Jérôme Falletti
Membres du comité de quartier : présents 23 – excusés 6 – absents 39
M. MADELON directeur des services techniques.

| OBJET | PRECISIONS DE LA COMMUNE |
|--|--|
| Aménagement Pré joli | |
| <p>Les gabions ont été déplacés à la demande des administrés lors de la réunion sur site</p> <p>Il serait judicieux de mettre à l'essai d'autres solutions</p> | <p>Une proposition pour ralentir la vitesse : des barrières en bois (1,10m pour plus de visibilité). A mettre à l'essai sur une période. Avis favorable à l'essai</p>  |
| <p>Un administré revient sur la consultation réalisée en juin sur la fermeture de la rue.</p> | <p>Règle : Le quota de 50% des habitants favorables doit être atteint pour réaliser l'essai L'ensemble des habitants du PRE JOLI a reçu personnellement le questionnaire Parmi les réponses reçues, les avis défavorables étaient plus nombreux que les avis favorables Le quota de 50% des habitants favorables n'est donc pas atteint, le test ne sera donc pas réalisé.</p> |

| | |
|--|---|
| Carrefour rue des Belledonnes/Pré Joli | La reprise du trottoir a été effectuée afin d'améliorer la sécurité et l'accessibilité des piétons. |
| Aménagement route de MYANS | |
| Réduire la vitesse | Suite à l'essai réalisé, la mairie propose de mettre en place un test d'une CVCB (chaussée centrale à voie banalisée). L'objectif est de mettre en place une voie pour les modes doux délimitée par quelques J11, pour permettre le croisement mais limiter la vitesse des véhicules. |
| Places de stationnement | Différentes propositions seront étudiées à proximité : <ul style="list-style-type: none"> - Zone de retournement à côté du camp des gens du voyage - Arrêt de bus |
| Stade de foot Marcel Basset | |
| Eclairage nocturne | Un entretien est prévu avec les dirigeants des clubs pour porter à leur attention l'importance du respect de la réglementation mise en place sur l'éclairage public. |
| Nuisances et incivilités pour des administrés propriétaires près du terrain | Une réflexion va être portée et différentes réponses et solutions vont être apportées à ces personnes en lien avec le club (réunion tripartite si nécessaire). |
| Divers | |
| Une demande de réduction de la vitesse est faite pour la Rue des Carpinelles | La commune s'est engagée sur le développement des zones apaisées dans toute la commune. La rue des Carpinelles fait partie des zones éligibles à ce type d'aménagement. A travers la mise en œuvre de zones de circulation apaisée, la collectivité cherche à répondre à plusieurs objectifs : équilibre entre les modes de déplacement, réduction de l'accidentologie ou du sentiment d'insécurité, volonté de rendre plus attractif le quartier. |

| | |
|---|--|
| | <p>Plusieurs types de zones apaisées ont été testés sur la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La zone 30, - La zone de rencontre, - La chaussée à voie centrale banalisée (CVCB – cf route de Myans). <p>Les aménagements sont différents d'une rue à l'autre. Ils doivent s'adapter à la rue, au quartier et à la configuration de celui-ci. Ces aménagements ont un impact sur les habitudes et la mobilité des différents usagers, et la sensibilisation facilite l'évolution des comportements.</p> <p>Les travaux doivent être planifiés et budgétisés, ce qui peut prendre un certain temps avant réalisation.</p> <p>Au préalable, la commune reviendra en comité de quartier sur les orientations à donner à la rue des Carpinelles sur la base des exemples déjà réalisés.</p> |
| Emplacement Collège | Une étude de faisabilité est en cours par les services du Département qui gère la restructuration et la construction des collèges |
| Une administrée demande la mise d'un panneau «chiens tenus en laisse» ainsi qu'un distributeur de sacs à déjection canine au sommet de Boège. | <p>Le panneau chien en laisse a été mis en place. Les distributeurs de sacs ne sont implantés que sur les quartiers denses.</p> <p>La pose d'un banc et le rajout des conteneurs OM et tri ont également été réalisés.</p> |
| Mieux vivre ensemble | |
| | <p>M. FALLETTI attire l'attention sur l'importance de développer des initiatives entre voisins afin de créer du lien et une meilleure qualité de vie au sein du quartier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement social • Développement durable • Lien social • Liens intergénérationnels <p>Toutes propositions seront bienvenues.</p> |

Prochaine réunion de la commission :

Vous recevrez votre invitation par mail et une information sera donnée sur page Facebook et sur le site internet de la mairie

Jérôme FALLETTI



Elu délégué à l'équipement public

Et au comité de quartier « pré jolie / carpinelles / boige »

Annexe 1 : PLAN DE MASSE PROJET DE LOTISSEMENT RUE DE JOIGNY



Odile BAIMA-ALBERT - Architecte DPLG. - 200, Rue Napoléon ter - 73490 LA RAVOIRE - 04 79 85 08 45 // MMO - BET VRD - 73190 CHALLES LES EAUX

| | | | | |
|---|---|--|--|--|
| <p>Crédit Mutuel - aménagement foncier Création d'un lotissement</p> | <p>Crédit Mutuel Aménagement Foncier</p> | <p>NOTA : Ces éléments graphiques ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent en aucun cas être utilisés pour réaliser la construction</p> | <p>PERMIS D'AMÉNAGER 28.07.2021</p> | <p>HYPOTHÈSE D'IMPLANTATION - Echelle : 1/500^{ème}</p> |
| <p>Création d'un lotissement rue de Joigny - 73490 LA RAVOIRE</p> | | <p>PA 9</p> | | |

Annexe 2 : EFFECTUER UN SIGNALEMENT AUPRES DES SERVICES TECHNIQUES



Pour toute anomalie sur la commune relevant des services techniques ...

- Voirie (trottoir, chaussée)
- Lampadaire
- Panneaux de signalisation endommagés
- Câblé (électrique ou télécom) qui pend trop bas, voire sur la chaussée ou poteau endommagé ou dangereux
- Résidus de travaux de BTP sur la voirie
- Dysfonctionnement de Jeux pour enfants
- Végétation du domaine public (arbres, fleurissement, haies, pelouses, etc ...)
- Dépouille d'animal
- Zone de collecte des déchets
- Etc

... signalez-le aux services techniques : Nous sommes là pour maintenir votre espace public propre et sécur

1 – idéalement, via le formulaire en ligne : sur le site <https://www.laravoire.fr/> → démarches, → services techniques, le reste est intuitif

2 – ou par mail (idéalement avec photo à l'appui) à services-techniques@laravoire.com

3 – en cas d'urgence ou si vous n'avez pas accès à internet : 04 79 72 73 49 (un répondeur prendra votre message en cas d'absence)